



Assemblée générale

Distr.
LIMITÉE

A/CONF.191/L.16
19 mai 2001

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

Troisième Conférence des Nations Unies
sur les pays les moins avancés
Bruxelles (Belgique), 14-20 mai 2001

**PROJET DE RAPPORT
DE LA TROISIÈME CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES
SUR LES PAYS LES MOINS AVANCÉS**

tenue à Bruxelles (Belgique), du 14 au 20 mai 2001

Rapporteur : M. Iddi Simba,
Ministre de l'industrie et du commerce
(République-Unie de Tanzanie)

QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURE

A. Ouverture de la Conférence

(Point 1 de l'ordre du jour)

1. La troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés s'est ouverte le lundi 14 mai 2001. S. M. le Roi Albert II de Belgique était présent à la cérémonie d'ouverture. Des allocutions ont été prononcées par M. Kofi Annan, Secrétaire général de l'ONU; M. Göran Persson, Premier Ministre de la Suède et Président du Conseil de l'Union européenne; Mme Nicole Fontaine, Présidente du Parlement européen; M. Romano Prodi, Président de la Commission européenne; Sheikh Hasina, Premier Ministre du Bangladesh et Coordonnateur du Groupe des PMA; M. Guy Verhofstadt, Premier Ministre de la Belgique; M. Harri Holkeri, Président de l'Assemblée du millénaire et M. Jacques Chirac, Président de la République française, pays qui avait accueilli la deuxième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés.

B. Élection du Président

(Point 2 de l'ordre du jour)

2. Lors de la cérémonie inaugurale, la Conférence a élu Président par acclamation M. Göran Persson, Premier Ministre de la Suède et Président du Conseil de l'Union européenne.

3. La Conférence a été informée qu'en l'absence du Président, qui devrait vaquer à des affaires officielles durant la semaine, la présidence serait assurée par M. Leif Pagrotsky, Ministre suédois du commerce.

C. Adoption du règlement intérieur

(Point 3 de l'ordre du jour)

4. À sa 2ème séance plénière, le 15 mai, la Conférence a adopté le règlement intérieur provisoire qu'avait approuvé le Comité préparatoire intergouvernemental à sa première session (A/CONF.191/4).

D. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

(Point 4 de l'ordre du jour)

5. À sa 2ème séance plénière, le 15 mai, la Conférence a adopté l'ordre du jour provisoire publié sous la cote A/CONF.191/1. L'ordre du jour était le suivant :

1. Ouverture de la Conférence
2. Élection du Président
3. Adoption du règlement intérieur
4. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux
5. Constitution d'organes subsidiaires
6. Élection des autres membres du Bureau
7. Pouvoir des représentants participant à la Conférence :
 - a) Constitution de la Commission de vérification des pouvoirs
 - b) Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs
8. Évaluation des résultats du Programme d'action pour les années 90 au niveau des pays
9. Examen de la mise en œuvre de mesures internationales d'appui, en particulier dans les domaines de l'aide publique au développement, de la dette, de l'investissement et du commerce
10. Programme d'action : formulation et adoption de politiques et de mesures nationales ou internationales appropriées en vue du développement durable des pays les moins avancés et de leur intégration progressive dans l'économie mondiale
11. Questions diverses
12. Adoption du rapport de la Conférence

6. La Conférence a également approuvé l'organisation des travaux exposée aux paragraphes 9 et 10 du document A/CONF.191/1.

E. Constitution d'organes subsidiaires

(Point 5 de l'ordre du jour)

7. À sa 2ème séance plénière, la Conférence a constitué un comité plénier chargé d'examiner les points 8, 9 et 10 de l'ordre du jour et d'élaborer un programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010, à partir d'un projet rédigé par le Comité préparatoire intergouvernemental (A/CONF.191/6).

8. À sa 1ère séance, le 15 mai 2001, le Comité plénier a décidé de créer deux groupes pour étudier le projet de programme d'action. Le Groupe I a été chargé d'examiner les engagements 4 à 7, et le Groupe II les sections liminaires ainsi que les engagements 1 à 3. Le Comité a élu Mme Inga Magistad (Norvège) Présidente du Groupe I et M. Alounkeo Kittikhoun (République démocratique populaire lao) Président du Groupe II. Il a décidé que, pour l'élaboration du programme d'action, il tiendrait compte d'une version révisée du projet publié sous la cote A/CONF.191/6, présentée par le Président du Comité préparatoire intergouvernemental à l'issue de consultations informelles (UNLDC/BRU/1 et 2). Les travaux se dérouleraient en séances informelles et s'achèveraient le samedi 19 mai. Les résultats en seraient communiqués à la Conférence le 20 mai.

F. Élection des autres membres du Bureau

(Point 6 de l'ordre du jour)

À ses 1ère et 2ème séances plénières, le 15 mai, la Conférence a élu les membres du Bureau ci-après :

Vice-Présidents :

Bénin
Burkina Faso
Cuba
États-Unis d'Amérique
Éthiopie
Grenade
Haïti
Hongrie
Japon

Mexique
Népal
Norvège
République démocratique populaire lao
Roumanie
Yémen

Président du Comité plénier : M. Jacques Scavee (Belgique)

Rapporteur : République-Unie de Tanzanie

9. À la même séance, la Conférence a décidé d'associer aux travaux de son Bureau les membres de droit du bureau du Comité préparatoire intergouvernemental, à savoir le Président du Conseil du commerce et du développement de la CNUCED, le Coordonnateur des PMA, le Président du Groupe des 77, le représentant de l'Union européenne et les coordonnateurs régionaux.

G. Pouvoirs des représentants participant à la Conférence

a) Constitution de la Commission de vérification des pouvoirs

10. À la 1^{ère} séance plénière, le 15 mai, la Conférence a décidé que sa commission de vérification des pouvoirs aurait la même composition que celle de l'Assemblée générale à sa cinquante-cinquième session. Elle a donc désigné les représentants des pays suivants : Bahamas, Chine, Équateur, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Gabon, Irlande, Maurice et Thaïlande. La Conférence a également décidé que, si tel ou tel de ces États n'était pas représenté à la Conférence, le groupe régional concerné serait invité à désigner un remplaçant.

b) Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs

H. Manifestation spéciale

11. Le 14 mai, une réunion spéciale a eu lieu sur le thème "Relever le défi de l'élimination de la pauvreté : l'action de la communauté internationale"¹.

¹ Pour la liste des participants à cette réunion, voir l'annexe ...

I. Sessions thématiques interactives

12. Pendant la Conférence, plusieurs sessions thématiques interactives ont été organisées sur les thèmes suivants¹ :

Gouvernance, paix et stabilité sociale;

Développer les capacités productives : secteur agricole et sécurité alimentaire;

Propriété intellectuelle et développement : un instrument de création de richesses;

Développer les capacités productives : le rôle de la santé;

Éducation;

Commerce international, produits de base et services/tourisme;

Énergie;

Développer les capacités productives : rôle de l'investissement et développement des entreprises;

Mise en valeur des ressources humaines et emploi;

Développement des infrastructures;

Transports;

Financement de la croissance et du développement.

J. Réunions parallèles

13. Plusieurs réunions parallèles ont eu lieu durant la Conférence¹ :

Table ronde de haut niveau de parlementaires;

Réunion des Maires : coopération de ville à ville;

Table ronde sur les migrations et les réfugiés;

Table ronde des milieux d'affaires;

Jeunes entrepreneurs;

L'économie numérique;

Forum des jeunes;

Forum des femmes chefs d'entreprise.

K. Autres réunions

14. D'autres réunions ont également eu lieu¹ :

Une réunion ministérielle sur l'égalité entre les sexes dans les PMA (PNUD/CNUCED);

Un atelier de la WAFUNIF;

Une réunion sur le renforcement des capacités concernant le commerce, l'environnement et le développement dans les PMA (PNUE/CNUCED);

Une réunion sur les conséquences du sida pour le développement durable (FNUAP);

Une réunion commune sur l'investissement (CNUCED/ONUDI/Banque mondiale).

15. À l'occasion de la Conférence, un forum des ONG s'est déroulé du 10 au 20 mai.

L. Débat général

16. Pendant le débat général, des déclarations ont été faites par les représentants de ... États membres, ... organisations internationales, ... institutions spécialisées et ... organisations non gouvernementales.
